

# SANTÉ / PMA

Supplément santé - l'union

## Procréation médicalement assistée : une arme pour retrouver l'espoir

**SELON** les études, 15 à 40% des couples seraient touchés par l'infertilité au Gabon. Pour ces derniers, le seul espoir de tenir un bébé dans leurs bras est de se tourner vers la PMA. Une action qui se déroule désormais au Centre hospitalier universitaire Fondation Mère et Enfant Jeanne Ebori.

Serge A. MOUSSADJI  
Libreville/Gabon

**C'**EST désormais officiel. La procréation médicalement assistée, ou PMA, est enfin possible au Gabon. Même si au travers des couples qui y ont déjà eu recours, en se rendant à l'étranger, chacun d'entre nous en a entendu parler, il n'en demeure pas moins que le sujet reste mal connu. La procréation médicalement assistée (PMA) ou l'assistance médicale à la procréation (AMP) est destinée à répondre à un projet parental. Elle permet à un couple ou une femme seule diagnostiquée infertile d'avoir un enfant. Elle s'entend des pratiques cliniques et biologiques permettant la «Fécondation in vitro (FIV)», le transfert d'embryons et l'insémination artificielle, ainsi que toute technique d'effet équivalent permettant la procréation en dehors du processus naturel. Que le constat soit personnel ou celui d'un spécialiste de la santé, le recours à la PMA part d'un problème : l'infertilité. Contrairement aux idées reçues, l'homme, comme la femme, ou les deux en même temps, peut être concerné par l'infécondité. Sur le sujet, les études ne sont pas toutes formelles. Le taux de couples touchés varierait de 15 à 40%. Mais peu importe les statistiques, ces travaux se rejoignent sur un point : cette infertilité est trop souvent le fait de l'incidence des facteurs infectieux.

«Au Gabon, la principale cause d'infertilité est liée à des trompes bouchées après une infection génitale. 80% des femmes sont concernées par ce problème. Les causes biologiques sont assez marginales», précise le Pr Jean François Meye, professeur de gynécologie obstétrique et directeur général du Centre hospitalier universitaire Fondation Mère et Enfant Jeanne Ebori.

**PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE.** Selon les différentes études, 70% à 80% des stérilités sont des conséquences immédiates ou tardives des infections génitales dues notamment au chlamydia trachomatis et au *Neisseria gonorrhoeae* ; ces infections constituent le premier facteur de risque pour les hommes et les femmes. Ce ne sont pas les seules causes. S'agissant des avortements clandestins, ils sont le second facteur de risque exclusivement féminin.

Il convient enfin de citer l'infertilité consécutive à l'accroissement de l'âge. Celle-ci passe de 25% par cycle à 20 ans, à pratiquement 0% à l'âge de 45 ans. «Ce



Photo: D.R/L'Union

**La recherche de maternité est un combat pour de nombreux couples.**

sont surtout les couples qui sont dans la trentaine qui consultent le plus. Mais de manière générale, l'intervalle se situe entre 22 et 48 ans», explique le Pr Meye. Dans l'ensemble, il s'agit d'un problème de santé publique pour le Gabon parce que cela a toujours préoccupé la population et les autorités. La mise en place de la PMA à Jeanne Ebori n'est que la suite logique de la décision des autorités lorsqu'elles ont décidé de spécialiser les hôpitaux publics. Puisque Jeanne Ebori est dévolu à la mère et l'enfant, il était donc normal que la procréation médicalement assistée en devienne un service à part entière.

Il faut remonter au 6 juin 2001 pour trouver trace de l'annonce d'un bébé né à la suite d'une procréation médicalement assistée au Gabon. Un petit garçon, pesant 2,9 kg à la naissance, a été le tout premier enfant né d'une fécondation in vitro en territoire gabonais. Les deux époux étaient frappés d'une stérilité primaire depuis dix-sept ans, pouvait-on lire dans le quotidien L'Union ce jour-là. De cette date jusqu'à

nos jours, il aura fallu plus de 20 ans pour que les autorités s'attaquent à un problème de santé publique. Entre-temps, des structures sanitaires privées se sont

lancées dans cette aventure. Cependant, puisqu'elles ont très peu communiqué sur leurs chiffres, il est difficile de savoir si cela a été une réussite ou pas.

### CHUMEFJE : le don de 12 000 litres de sperme était une fake news

S.A.M.

**"LES** enfants de 12 à 17 ans, on les appelle pour faire des dons de sperme et on leur donne 100 000 francs", disait une dame dans un audio devenu viral, il y a quelques semaines. D'autres internautes iront jusqu'à évoquer une somme de 150 000 pour ceux qui ont moins de 25 ans et 300 000 pour les tranches d'âge supérieur. Devant la rumeur, Jean François Meye, le directeur général de Jeanne Ebori, a dû réagir. "Tout est faux", a-t-il laissé entendre. Il a précisé que le don de spermatozoïdes, pour les couples souhaitant recourir à la PMA, répond à des critères bien précis (l'un d'eux est que le donneur doit avoir plus de 18 ans, NDLR). De manière générale, le don de spermatozoïdes est soumis à trois grands principes : il est volontaire, gratuit et anonyme. "Dans cette affaire, il y a beaucoup d'ignorance et de mauvaise foi. Le don de sperme est une chose qui n'est pas encore pratiquée au Gabon, surtout qu'il est encadré. Nous sommes donc surpris d'apprendre qu'un adolescent aurait été contacté pour ce geste", a récemment expliqué le Pr Meye.

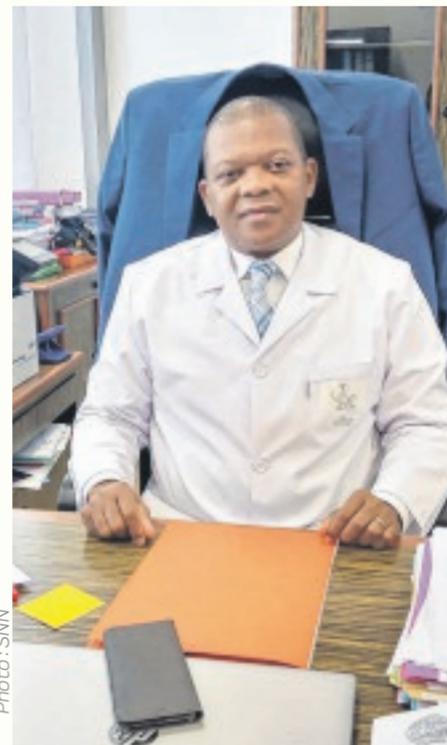


Photo: SNN

**Le Pr Jean François Meye est mécontent de la désinformation autour de la PMA.**